

**ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE**

WT/MIN(03)/ST/145
13 septembre 2003

(03-4934)

dégradation des termes de l'échange a des conséquences dramatiques pour le développement humain: elle entraîne la diminution du nombre des emplois, l'abaissement des salaires et des revenus, la précarité des moyens d'existence et la réduction de l'accès aux services sociaux de base. C'est là une question que l'OMC ne devrait pas ignorer. Un accord sur les produits de base doit inclure les principes de loyauté des pratiques commerciales et traiter des questions d'offre aussi bien que des questions d'accès aux marchés.

ii) Mise en œuvre et traitement spécial et différencié

Dans le cadre de la préparation de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, les pays en développement ont présenté une série de propositions visant à améliorer la mise en œuvre des dispositions des Accords de l'OMC, y compris en donnant au traitement spécial et différencié prévu en leur faveur un statut contractuel plus solide dans le système. Ces propositions ont été pleinement reconnues dans le Programme de Doha pour le développement. Tandis que des mesures ont été prises pour donner suite à certaines d'entre elles, d'importantes échéances ont été manquées dans des domaines prioritaires. Si l'ensemble de propositions relatives à la mise en œuvre et au traitement spécial et différencié est adopté, le système commercial multilatéral s'en trouvera plus adapté et mieux à même de répondre aux réalités auxquelles doivent faire face les pays en développement.

iii) Services

Services

v) *Renforcement des capacités*

Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce (Cadre intégré) a été mis en place pour tenir compte de la complexité des questions auxquelles doivent faire face les PMA dans le domaine des politiques commerciales. C'est un mécanisme de grande importance, qui peut beaucoup contribuer à intégrer les politiques commerciales dans les stratégies de développement national. D'appréciables progrès ont été enregistrés et le PNUD continuera à jouer le rôle de gérant du Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré et renforcera ses liens de partenariat avec toutes les organisations et tous les pays participants. Toutefois, si l'on veut que le Cadre intégré atteigne son objectif ultime, il devra intensifier ses efforts de renforcement des capacités afin d'aider les pays à intégrer leurs politiques de commerce extérieur dans leurs stratégies de développement national et dans leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Un moyen concret de traduire les engagements pris à Doha en réalités serait d'apporter des contributions additionnelles d'au moins 50 millions de dollars EU au deuxième guichet du Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré.

Par ailleurs, le PNUD prête toute l'attention voulue aux préoccupations de certains pays en développement qui s'inquiètent de l'érosion de leurs préférences tarifaires, et il est fermement décidé à travailler avec eux à la recherche d'une solution à ces préoccupations.

2. Domaines bénéficiant d'un soutien

Le PNUD prend part à toute une gamme d'activités portant sur des questions liées au commerce. Il attache en particulier beaucoup d'importance aux négociations commerciales qui ont trait au huitième Objectif de développement pour le Millénaire et au renforcement des capacités. Parmi les activités en cours aux niveaux mondial, régional et national, on peut citer les suivantes:

- activités de sensibilisation aux liens existant entre commerce, développement humain et Objectifs de développement pour le Millénaire, par le biais des rapports nationaux relatifs à ces objectifs; études et discussions d'orientation pratique au niveau national, avec la participation de hauts fonctionnaires, de parlementaires et d'acteurs de la société civile et du secteur privé; et travaux analytiques visant à améliorer la position des pays pauvres dans les négociations commerciales;
- intégration des préoccupations relatives au développement humain dans le Cadre intégré et dans d'autres actions visant au renforcement des capacités commerciales menées au niveau des pays, y compris le renforcement des liens entre plans nationaux de réduction de la pauvreté et documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et politiques commerciales en faveur des plus démunis; facilitation de la coordination entre donateurs et de la coopération Sud-
menées au privé; ivit